FORMULE 70A

Nº de	dossier	DF	

REQUÊTE EN DIVORCE

COUR DU BANC DE LA REINE (DIVISION DE LA FAMILLE)

Centre de	
ENTRE:	
(nom au complet), — et —	requérant(e),
(nom au complet),	intimé(e).

REQUÊTE EN DIVORCE

À L'INTIMÉ(E) (nom au complet)

Le (La) requérant(e) A INTRODUIT UNE ACTION EN DIVORCE CONTRE VOUS en vertu de la *Loi sur le divorce* (Canada) (et demande les autres mesures de redressement précisées aux pages ci-jointes).

SI VOUS DÉSIREZ CONTESTER LA PRÉSENTE INSTANCE, vous-même ou un avocat du Manitoba vous représentant devez rédiger une réponse selon la formule 70J des *Règles de la Cour du Banc de la Reine*, signifier cette réponse à l'avocat du (de la) requérant(e) ou au (à la) requérant(e) si celui-ci (celle-ci) n'est pas représenté(e) par un avocat, et déposer la réponse au greffe du tribunal :

- DANS LES 20 JOURS suivant la signification de la présente requête, si elle vous a été signifiée au Manitoba.
- DANS LES 40 JOURS suivant la signification de la présente requête, si elle vous a été signifiée dans une autre province ou dans un territoire du Canada ou aux États-Unis d'Amérique.
- DANS LES 60 JOURS suivant la signification de la présente requête, si elle vous a été signifiée ailleurs qu'au Canada ou ailleurs qu'aux États-Unis d'Amérique.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Si la présente requête contient une demande de pension alimentaire pour enfants ou pour conjoint ou une demande de partage des biens, vous devez établir une déclaration financière selon l'article 70.07 et la formule 70D des *Règles de la Cour du Banc de la Reine* dans le délai indiqué ci-dessus pour la signification et le dépôt de votre réponse. Si vous signifiez et déposez une réponse, votre déclaration financière doit y être jointe.

De plus, si une demande de pension alimentaire pour enfants est présentée et que le (la) requérant(e) ou vous-même viviez à l'extérieur du Manitoba, vous devez rédiger un affidavit auquel sont annexés les documents requis en vertu de l'article 21 des *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants*. Vous devez signifier et déposer votre affidavit dans le délai indiqué ci-dessus pour la signification et le dépôt de votre réponse. Si vous signifiez et déposez une réponse, celle-ci doit être jointe à votre affidavit.

Vous vous exposez à des peines sévères si vous ne signifiez pas et ne déposez pas à temps votre déclaration financière dûment remplie.

Remarque : Vous n'êtes pas tenu(e) de déposer et de signifier maintenant une déclaration financière ou un affidavit auquel sont annexés les documents requis en vertu de l'article 21 des *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants* si la requête ou votre réponse contient une demande de pension alimentaire pour enfants et si :

- aucune autre question relative aux aliments ou aux biens n'est soulevée;
- vous êtes la personne à qui seront versés les aliments qui sont demandés;
- vous ne demandez qu'un montant alimentaire qui est prévu dans les tables des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants;
- tous les enfants pour lesquels vous demandez une pension alimentaire sont mineurs;
- le (la) requérant(e) n'a pas soulevé de questions litigieuses nécessitant la communication de renseignements sur votre revenu en vertu des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants.

SI VOUS OMETTEZ DE SIGNIFIER ET DE DÉPOSER UNE RÉPONSE, UN DIVORCE PEUT ÊTRE ACCORDÉ EN VOTRE ABSENCE SANS QU'AUCUN AUTRE AVIS NE VOUS SOIT DONNÉ ET UNE ORDONNANCE PEUT ÊTRE RENDUE CONTRE VOUS RELATIVEMENT À TOUTE AUTRE DEMANDE CONTENUE DANS LA PRÉSENTE REQUÊTE. DE PLUS, VOUS POUVEZ PERDRE VOTRE DROIT AUX ALIMENTS OU AU PARTAGE DES BIENS.

	NE PEUT SE REMARIER tant qu'un divorce n'a pas été accordé et n'est pire, vous pouvez obtenir du greffe un certificat de divorce.
(Date)	Délivrée par Registraire
	Cour du Banc de la Reine — Centre de
	(adresse)

PRÉCISIONS RELATIVES À LA DEMANDE

1.	Le (La) requérant(e) demande une ordonnance en vi conformément à la <i>Loi sur le divorce</i> (Canada) :	vue de l'obtention des mesures de redressement suivantes,		
	 [] Divorce [] Arrangements en matière parentale [] garde conjointe [] soins et surveillance principaux [] périodes de soins et de surveillance [] garde exclusive [] accès [] autre (précisez) : 	 [] Pension alimentaire pour enfants [] montant prévu dans les tables [] dépenses spéciales ou extraordinaires [] autre montant [] Pension alimentaire pour conjoint [] Frais 		
2.	Le (La) requérant(e) demande une ordonnance en vi conformément à la législation provinciale :	ue de l'obtention des mesures de redressement suivantes,		
	 [] Non-cohabitation [] Arrangements en matière parentale [] garde conjointe [] soins et surveillance principaux [] périodes de soins et de surveillance [] garde exclusive [] accès [] autre (précisez) : [] Déclaration de filiation 	 [] Occupation exclusive de la demeure familiale [] Partage ou vente [] Remise de la vente [] Mesures de protection, y compris : [] interdiction de poursuite [] interdiction de contact/communication [] interdiction de se trouver à un endroit [] suspension du permis de conduire/du privilège [paragraphe 15(1) de la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel] 		
	 [] Aliments des enfants [] montant prévu dans les tables [] dépenses spéciales ou extraordinaires [] autre montant [] Pension alimentaire pour conjoint [] Partage des biens familiaux [] égal [] inégal 	[] autre (précisez) : [] Divulgation financière [] Frais [] Autre (précisez) :		
3.	. Précisions relatives aux mesures de redressement de	emandées :		
		demandées, indiquez sous forme de dispositions distinctes ement précise qui est demandée ainsi que chaque allégation		
4.	Réconciliation :			
	Il n'y a pas de réconciliation ou de reprise de cohabit	tation possible.		

	[Lorsque la requête est fondée sur l'alinéa 8(: Il n'y a pas eu de pardon ou de connivence à					
	(Lorsqu'il y a eu pardon ou connivence, dons divorce dans les circonstances.)	nez des précisions et	indiquez les faits à	l'appui d'un jugement de		
6.	5. Précisions sur les rapports entre les parties	:				
	a) Date et lieu du mariage : (Si la formule 70 remplacez par « Date du début de la cohabita		es parties ne sont pa	as mariées l'une à l'autre		
		(jour)	(mois)	(année)		
	b) Date de cessation de la cohabitation :					
	2, 240 40 00004401 40 14 001402441011 1	(jour)	(mois)	(année)		
		itement avant le mari	age:			
	Intimé(e)	[] le même ou []				
	d) Nom de jeune fille de la femme :					
	e) État matrimonial des conjoints au momen	e) État matrimonial des conjoints au moment du mariage :				
	Requérant(e)		Intimé(e)			
	f) Le (La) requérante(e) est né(e) à			,		
	le (jour) (mois) (année)	·				
	g) L'intimé(e) est né(e) àle					
	le					
7.	. a) Adresse au complet du (de la) requérant	(e) (y compris le code	e postal) :			
	b) Adresse au complet de l'intimé(e) (y com	pris le code postal) :				
	c) Une des parties a eu sa résidence habitu la date du dépôt de la présente requête.	uelle dans la province	du Manitoba penda	nt au moins un an avan		

5. Il n'y a pas eu de collusion relativement à la présente requête.

8. Enfants

- a) Noms et dates de naissance de tous les enfants des parties ou de l'une ou l'autre d'entre elles et des enfants pour lesquels l'une ou l'autre des parties tient lieu de parent :
- b) Le (La) requérant(e) propose les arrangements suivants en matière parentale :

(Indiquez le type d'ordonnance qui est demandé [garde conjointe, soins et surveillance principaux, périodes de soins et de surveillance, garde exclusive, accès] pour chaque enfant à l'égard duquel le [la] requérant[e] demande une ordonnance de garde ou d'accès.)

- c) Le (La) requérant(e) demande une pension alimentaire pour enfants à l'égard de :
- d) Le (La) requérant(e) propose les arrangements suivants en matière de pension alimentaire pour enfants :
- 9. Date de toute entente écrite ou verbale conclue entre les parties :
- 10. Précisions relatives aux actions en justice visant les parties :

11. Renseignements financiers

(Est jointe à la présente requête la déclaration financière [formule 70D] du [de la] requérant[e].)

(Remarque : Le [La] requérant[e] n'est pas tenu[e] de joindre à la présente requête une déclaration financière ou un affidavit auquel sont joints les documents requis en vertu de l'article 21 des Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants si, selon le cas :

- le [la] requérant[e] ne demande pas une pension alimentaire pour enfants ou pour conjoint ou le partage des biens.
- la seule question en litige relative aux aliments ou aux biens est une demande présentée par le [la] requérant[e] afin de recevoir une pension alimentaire pour enfants dont le montant est prévu dans les tables des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants et si tous les enfants pour lesquels le [la] requérant[e] demande une pension alimentaire sont mineurs.)

(Si la requête contient une demande de pension alimentaire pour enfants et que le [la] [requérant[e] ou l'intimé[e] vive à l'extérieur du Manitoba, ajoutez ce qui suit :)

Est joint à la présente requête l'affidavit du (de la) requérant(e) auquel sont annexés les documents requis en vertu de l'article 21 des *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants*.

12. a)	a) Description officielle du bien réel à l'égard duquel le partage ou la vente est demandé :	
b)	b) Adresse du bien réel décrit ci-dessus :	
c)	c) Le bien est enregistré sous le (les) nom(s) de :	
d)	d) Valeur marchande du bien :	
e)	e) Précisions relatives aux charges enregistrées à l'égard du bien :	
13.	Déclaration du (de la) requérant(e)	
	J'ai lu la présente requête et j'en comprends le sens. Les faits qui y sont énoncés et dont j'ai une directe sont vrais, et je crois que ceux dont je n'ai pas une connaissance directe sont également	
Fait à _	à, le (jour) (mois) (anné	e)
	gear) (mote) (anne	.,
	(Signature du [de la] requérant[e])	
Déclara	laration de l'avocat(e)	
Je sous requéra (Canada	oussigné(e),, avocat(e) de nérant(e), atteste au tribunal que je me suis conformé(e) aux exigences prévues à l'article 9 de la <i>Loi</i> nada).	, sur le divorce
Fait à _	à, le	e)
	(Signature de l'avocat[e])	_
	(Nom de l'avocat[e]) (Nom du cabinet d'avocats) (Adresse) (N° de téléphone) (N° de télécopieur) (Adresse électronique)	